**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 137 (1992)

Heft: 2

**Artikel:** L'armée en 1992. 1re partie, Notre armée de milice

Autor: Cereghetti, Aldo

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-345177

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### L'Armée en 1992 (1)

## Notre armée de milice

### Par le colonel EMG Aldo Cereghetti

Une armée de milice est l'émanation d'un peuple. Les partenaires sont les citoyens que la société influence quotidiennement. Même si par sa continuité, l'armée représente une garantie de stabilité, même si elle n'est pas de nature à fluctuer au gré des modes éphémères, elle doit cependant tenir compte de l'évolution de la société. Celui qui est aujourd'hui confronté à des tâches d'instruction dans des écoles militaires ou qui, simplement, porte des responsabilités de chef doit en particulier tenir compte du milieu dans lequel son activité s'exerce, des hommes auxquels il s'adresse.

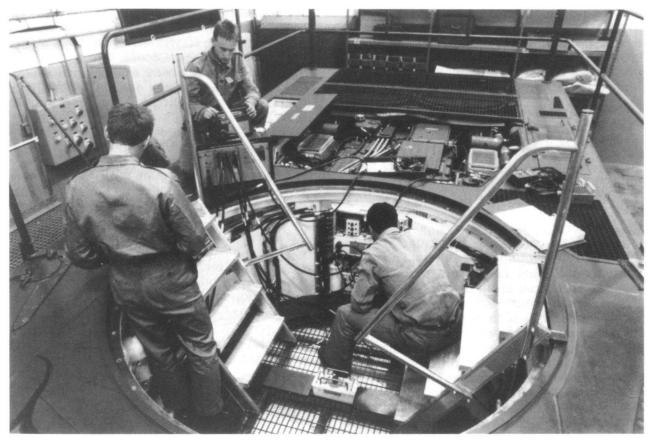
## Qui est le citoyen-soldat de 1991 ?

Ce sont les mères et les pères qui déterminent le style de vie de la famille, même si les enfants tentent généreusement d'influencer le cours de la vie quotidienne. La tradition puisée dans le vécu antérieur donne généralement le ton, à moins que les parents n'agissent par opposition ou réaction à des souvenirs mal digérés.

Dans la société, ce sont les élus qui montrent le chemin, généralement selon une tradition économique ou politique corrigée par



Le roi, la reine et les lauréats du tir des enfants à Zurich sont pour un jour les hôtes de l'armée: ici à Thoune, lors de leur visite aux écoles de chars.



Les connaissances techniques et les compétences des citoyens doivent être utilisées au maximum lors de l'incorporation des conscrits. Mais la maîtrise de la spécialisation militaire nécessite des installations permettant un apprentissage rapide. Ici un modèle où travaillent les spécialistes de l'entretien et de la réparation des chars «Léopard-2».

l'évolution des techniques et des pensées. L'individu comme la communauté sont marqués par des courants, des modes de vie, des mouvements d'opinion qui conditionnent le comportement personnel et la réceptivité à telle ou telle cause. Les éléments suivants ne constituent que quelques facteurs d'influence qui conditionnent le citoyen-soldat suisse en 1991:

- Un individualisme croissant le pousse à rechercher avant tout son bonheur personnel et sa liberté, au détriment de son adaptation à la vie collective. La collectivité militaire est contraignante et spartiate.
- Une attitude de «consommateur» lui fait exiger avant tout profit et jouissance immédiate. La vie militaire exige participation et partage.
- Avec sa démocratisation, la société donne de l'importance à chaque individu et

exige pour lui davantage de reconnaissance de la communauté. A l'armée ?...

- Une propension à l'utopie lui fait prendre souhaits, déclarations d'intention et idéaux pour des réalités concrètes. L'armée est plus pratique.
- Un flot inextinguible d'informations en vrac réduit ou amplifie son discernement, en fonction du moment, de la valeur du contenu, de la forme, de la quantité, des intentions et des modes.
- Une utilisation systématique de l'ordinateur lui fait perdre confiance dans les activités purement humaines au profit d'une quasi «déification» de la science et de la technique (voir la guerre du Golfe!)
- La Deuxième Guerre mondiale a été pour l'armée un point de référence capital, qui a déterminé sa forme actuelle définie par

RMS N° 2 — 1992

l'OT 61 (Organisation des troupes de 1961), avec de rares retouches consécutives à l'évolution de la technologie ou de la menace. L'évolution des conditions de vie dans notre pays n'a engendré aucune adaptation, bien que l'homme, lui, ait modifié sa manière de vivre.

La génération des hommes dits «mûrs», celle qui décide, a vécu et accepté ce processus de maturation. Celle des jeunes de vingt ans ne considère que ce qu'elle vit et voit, sans point de référence à d'autres conditions d'existence.

La seule évocation de quelques thèmes devrait suffir à souligner le hiatus. La richesse acquise depuis 1945 qui a permis d'oublier la rusticité au profit du confort. Menace et privation ne représentent rien de concret. L'évolution sociale marque un déplacement du centre de gravité des activités du secteur secondaire vers le tertiaire. Une image et une conception du monde différente renforcent l'idée de l'Europe unie et les réalisations qui l'accompagnent. La surinformation déjà citée met à la portée de tous le moindre détail aussi bien que l'événement clé, sans délai ni filtre.

### La motivation des recrues

Il est intéressant de comparer, à 30 ans d'intervalle, les réponses données par les re-



Le soldat moderne doit être en mesure de maîtriser la technologie actuelle, mais aussi de vivre dans des conditions rustiques. Cet apprentissage n'est pas évident pour ceux qui de plus en plus s'éloignent de la vie en plein air.

crues à la question: «L'armée est-elle indispensable ?» En1960, plus des deux tiers des jeunes soldats répondaient un oui catégorique pendant leur école de recrues. La même question, posée en 1990, au début des écoles, donnait un tiers seulement de réponses favorables. En fin d'été, la proportion n'était plus que d'un cinquième. Ces résultats, publiés il y a quelques mois par la commission responsable, sont certes susceptibles de changer en 1991, tant il est vrai que la situation internationale fait évoluer le sentiment de sécurité chaque fois qu'éclate quelque part un événement, qu'il soit violent ou qu'il aille dans le sens de la détente. Actuellement, l'opinion est imprégnée par les événements du Golfe, la répression interne en Irak, la guerre en Yougoslavie, les tendances à l'exode en Albanie, les problèmes économiques et l'incertitude politique qui règnent dans l'ancienne URSS.

La statistique n'est certes qu'un signe, la manifestation d'une tendance. Elle devrait donc permettre d'appliquer une parade, de corriger une trajectoire dérivante. Ce qui m'inquiète tout de même dans le domaine qui nous concerne, c'est l'inertie de l'appareil militaire dans le domaine de l'instruction et de l'éducation, voire le fossé qui se creuse entre la dynamique et le dynamisme insuf-flés par le chef de l'instruction et les résultats obtenus.

Les raisons de ce déséquilibre sont nombreuses, qui commencent par la pénurie de personnel instructeur, entretenue par un blocage systématique interdisant l'engagement de nouveaux enseignants militaires. Plus critique devient la situation dans ce domaine, et moins on la prend au sérieux dans les sphères qui ont la compétence de faire changer quelque chose. Le prétexte ? Le problème est parfaitement connu et reconnu; il est donc inutile de continuer d'en parler. Aucun élément nouveau ne constitue une raison suffisante pour revoir une politique définie, il y a plusieurs années, par nos autorités fédérales...

Dans toute entreprise, on donne au responsable une mission, on lui attribue du personnel, du matériel et des moyens financiers, puis on délimite ses compétences. A lui ensuite de fixer les objectifs et de les atteindre avec les moyens dont il dispose. La marge de liberté des chefs de notre armée,

du chef de l'instruction en particulier, est nettement plus restreinte. Toute décision qu'il aimerait prendre est filtrée par des juristes aussi prudents que tâtillons, puis laminée, revue et corrigée par une administration sédentaire qui pense déjà au successeur du chef, par essence un nomade, puisqu'il ne reste que quelques années au pouvoir... Rares sont, dans ces conditions, les projets qu'un patron peut lui-même concevoir, réaliser et corriger...

Une autre raison du décalage entre les intentions et les résultats obtenus est sans doute la force de l'habitude, de la routine, de l'esprit d'imitation. Comment expliquer autrement les perpétuelles justifications données dans les cours de casernes par les caporaux et les chefs de section, basées sur leur expériences personnelles ? On répète en toute bonne foi ce qu'on a vécu, lorsqu'on était à l'échelon précédent de la hiérarchie, de génération en génération, sans imagination, comme un rite immuable.

Ce qui a été appris dans une école de cadres n'est dès lors que théorie...

# L'apprentissage par l'expérience

Les images négatives restent bien plus longtemps à l'esprit du jeune débutant que les aspects positifs de sa formation militaire. Est-il donc rentable, sous prétexte d'endurcissement, d'exiger de sa section, au sortir de l'arsenal, au tout début de l'école de recrues, de travailler en portant le casque flambant neuf trois heures durant, sur l'asphalte brûlant de la cour de la caserne ? Est-il raisonnable ce même jour, sous prétexte de sélection, de chronométrer le passage sur la piste d'obstacles inconnue et d'y enregistrer une demi-douzaine de blessures ?

Ce premier-lieutenant dynamique, dur avec lui-même, excellemment qualifié, pos-

sédant toutes les caractéristiques d'un chef de guerre, peut-il encore en 1991, affirmer au premier jour de l'ER: «Dans ma compagnie, il n'y a ni blessé, ni dispensé...» et interdire dans la foulée la fréquentation de la visite médicale journalière?

La formation scolaire des citoyens de ce pays en cette fin de siècle leur apprend systématiquement à être critiques. Comment donc s'étonner d'une accélération de la chute de la motivation dans nos écoles de recrues ? Comment s'étonner que des idées préconçues trouvent confirmation dès le début de l'expérience militaire et que les «bleus» du cours de répétition se distinguent toujours autant ?

Une solution consisterait à accomplir l'école de recrues en deux phases: la première, dirigée par des enseignants professionnels, aurait pour but de dispenser toutes les connaissances générales et individuelles du soldat. La deuxième serait une phase d'instruction collective dans une spécialisation, sous la conduite de cadres de milice. Le système permettrait de compléter pendant la période initiale la formation pédagogique de ceux qui vont débuter leur stage pratique de chef. Malgré ses avantages, cette proposition a été écartée l'an dernier, car elle présuppose des moyens en personnel et en infrastructures d'enseignement incompatibles avec la politique d'austérité de la Confédération.

Le chef de l'instruction se débat actuellement pour faire davantage et mieux, avec des moyens restreints et une sous-dotation en personnel instructeur. Seule une volonté politique du Parlement peut traduire en fait les efforts et les espérances des responsables de la formation et de l'entraînement de notre armée: il faut mettre à disposition les moyens nécessaires.

A.C.

33

RMS N° 2 — 1992